

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : DEVENIR TESTEUR

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial est heureux : il a repéré une annonce sur les réseaux sociaux (« Nous recherchons des testeurs ») qui lui propose de tester une cafetière **DE LONGHI Magnifica**. Il doit uniquement régler la somme symbolique d'un euro pour les frais.

Il se précipite sur le bon de commande mais, attentif face aux propositions qui circulent sur internet, découvre que, finalement, il va souscrire ainsi un abonnement mensuel à 29,90 €. Cette somme sera débitée automatiquement car il a communiqué son numéro de carte bancaire pour régler le montant d'un euro.

Martial comprend alors qu'il n'est pas devenu testeur mais acheteur de produits par le biais d'un artifice marketing. Il s'est empressé d'annuler cette commande.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)